

<https://www-artweb.univ-paris8.fr/?Actualites-MEEF>

artweb

# Actualités MEEF

- Menu - Départements - Musique - Master MEEF (Capes) -

Date de mise en ligne : mercredi 14 septembre 2016

---

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique Université Paris 8 ©2011 -

Tous droits réservés

---

Mise à jour du 2 février 2024

CANDIDATURES MASTER MEEF :

1ère phase = 26 février-24 mars 2024

**Important : une candidature ne vaut pas inscription administrative.**

PROCESSUS POUR CANDIDATER EN **MASTER 1 MEEF** :

Pour entrer en Master 1 MEEF éducation musicale et chant choral, toutes les candidatures en 1ère année de Master se font sur la plateforme unique Mon Master - monmaster.gouv.fr.

Le lien pour candidater au Master Meef Education musicale et chant choral est le suivant :

<https://www.monmaster.gouv.fr/master/universite-paris-est-creteil/metiers-de-l-enseignement-de-l-education-et-de-la-formation-meef-2nd-degre-37?course=education%20musicale%20capes&position=0&layout=1>

Tout en haut de la page, à droite, il vous faudra cliquer sur "JE CANDIDATE".

Pour accéder à la fiche de présentation de notre formation (toujours à partir du lien ci-dessus), il vous faudra aller en bas de la page, sur la "Liste des parcours" (avant-dernière position), et cliquer sur l'onglet correspondant : "Education musicale et chant choral (Capes)".

Les procédures de dépôt de candidatures et calendrier :

29 janvier 2024 : ouverture de la plateforme pour consultation de l'offre de formation

Du 26 février 2024 au 24 mars 2024 : dépôt des candidatures par les étudiants sur [monmaster.gouv.fr](https://monmaster.gouv.fr)

Du 2 avril 2024 au 28 mai 2024 : examen des candidatures par les établissements

Du 4 juin 2024 au 24 juin 2024 : phase d'admission (transmission des propositions d'admission aux candidats et réponse des candidats à ces propositions)

Du 25 juin 2024 au 30 juin 2024 : phase complémentaire de candidature et classement des candidatures en liste d'attente

<https://www.monmaster.gouv.fr/calendrier>

Informations pratiques :

FAQ : <https://www.monmaster.gouv.fr/questions-frequentes-1>

Contacter l'assistance étudiants : <https://assistance-etudiant.univ-paris8.fr/osticketdevu/>

Contact du Responsable du Master Meef Musique (Paris 8) : [fabien.sanmartin02@univ-paris8.fr](mailto:fabien.sanmartin02@univ-paris8.fr)

Précisions sur les attendus et sur le dossier pour une candidature en Master 1 Meef Éducation musicale et chant choral :

Le dossier de candidature doit inclure (en plus des pièces administratives) un CV, une lettre de motivation, les diplômes et le détail des UE et des notes obtenues en licence.

Il sera apprécié :

Critère 1 : La détention d'une licence de musicologie ou d'un DUMI (Diplôme d'Etat Universitaire de Musicien Intervenant) correspondant à un diplôme de licence

Critère 2 : les résultats obtenus en licence de musicologie

Critère 3 : l'expérience du candidat dans le secteur de l'enseignement

Critère 4 : l'adéquation du projet professionnel avec le master MEEF

Cette appréciation est fondée sur l'examen du dossier comprenant :

Pièce 1 : les diplômes et le détail des UE obtenues

Pièce 2 : une lettre de motivation

Pièce 3 : un CV

Pour ce qui concerne les attendus, seront étudiés les éléments suivants :

Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante soit par l'obtention d'une licence soit par la validation d'enseignements de préprofessionnalisation dans la discipline ;

Avoir pris conscience que l'entrée dans le métier d'enseignant nécessite d'avoir acquis une maîtrise suffisante des

savoirs disciplinaires enseignés aux différents niveaux du collège et du lycée ;

Maîtriser sa communication écrite (orthographe et syntaxe) et orale (importance de la voix, rôle de la communication non verbale) ;

Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence ;

Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence ;

PROCESSUS POUR CANDIDATER EN **MASTER 2 MEEF** UNIQUEMENT :

1ère session : dates bientôt communiquées

2ème session : *idem*

L'admission est soumise à l'examen d'un dossier de candidature par une commission d'accès en Master 2ème année.

QUI ?

M2 : Master MEEF 1ère année complet (parcours éducation musicale et chant choral).

COMMENT ?

Démarche administrative

ATTENTION TOUT LE DOSSIER EST DEMATERIALISE

Avant de déposer votre candidature dans cette application, vérifiez qu'il s'agit effectivement de la procédure qui correspond à votre situation personnelle en consultant le site de l'université Paris 8 :

<https://appscol.univ-paris8.fr/admission-inscription/>

Attention !

Si vous relevez d'une autre procédure d'admission comme Campus France... et si vous déposez tout de même une candidature dans cette application, celle-ci pourra être rejetée et votre inscription refusée.

Étapes à suivre :

- 1) Créez un compte et un dossier de candidature
- 2) Choisissez la formation dans laquelle vous postulez
- 3) Déposez les pièces justificatives pour votre dossier de candidature dématérialisé
- 4) Transmettez votre candidature en validant votre dossier en ligne (le dossier doit être complet sinon il ne sera pas possible de le transmettre).
- 5) Consultez et suivez l'état d'avancement de votre dossier
- 6) Confirmez ou désistez-vous en cas d'avis favorable

A chaque étape de l'état d'avancement de votre dossier de candidature, un courriel vous sera adressé. Il est donc important de renseigner une adresse de messagerie correcte que vous consultez régulièrement.

A LIRE ATTENTIVEMENT

Précisions sur les attendus et sur le dossier pour une candidature en Master 2 Meef Éducation musicale et chant choral

Le dossier de candidature doit inclure (en plus des pièces administratives) un CV, une lettre de motivation, les diplômes et le détail des UE et des notes obtenues en Master 1 Meef, ainsi qu'en licence.

Quelques précisions à propos de l'APPLICATION "MON MASTER" :

<https://www.monmaster.gouv.fr/>

Cette plateforme a pour objectif de présenter toute l'offre de master en France. La plateforme « Mon Master » permet :

. de consulter l'intégralité des diplômes nationaux de master proposés par les établissements d'enseignement supérieur accrédités ;

. de déposer vos candidatures pour l'accès en première année de master ;

. d'être accompagné par les services rectoraux dans le cas où vous n'auriez reçu aucune réponse positive à vos

candidatures.

**Mise à jour du 13 juillet 2023**

### **PHASE COMPLEMENTAIRE CANDIDATURE M1 MASTER MEEF 2ND DEGRE Education musicale et chant choral**

Pour participer à la phase complémentaire de sélection des futurs M1 Meef Musique, vous pouvez contacter entre le 10 juillet et le 4 septembre le responsable de formation du master MEEF 2nd degré éducation musicale et chant choral.

Les candidat-e-s devront envoyer à Fabien San Martin ([fabien.sanmartin02@univ-paris8.fr](mailto:fabien.sanmartin02@univ-paris8.fr)) leur dossier complet (pièce d'identité et informations personnelles avec nom et adresses postale et électronique / CV / lettre de motivation / projet professionnel / bulletins de notes complets de : bac ou équivalent, licence ou équivalent, master le cas échéant / attestation de langue française si candidat étranger).

Important : une candidature ne vaut pas inscription administrative.

Mise à jour du 23 mars 2023

CANDIDATURES MASTER MEEF : 1ère phase = Mars-avril 2023

Important : une candidature ne vaut pas inscription administrative.

ATTENTION : LE PROCESSUS CHANGE POUR CANDIDATER EN MASTER 1

Pour entrer en **Master 1 MEEF éducation musicale et chant choral**, le processus change. Les candidatures ne se font plus *via* les plateformes e-candidat, propres à chaque université.

**Désormais, toutes les candidatures en 1ère année de Master se font sur la plateforme unique Mon Master - monmaster.gouv.fr.**

Le lien pour candidater au Master Meef Education musicale et chant choral est le suivant :

<https://www.monmaster.gouv.fr/master/universite-paris-est-creteil/metiers-de-l-enseignement-de-l-education-et-de-la-formation-meef-2nd-degre-37?course=education%20musicale%20capes&position=0&layout=1>

Tout en haut de la page, à droite, il vous faudra cliquer sur "JE CANDIDATE".

Pour accéder à la **fiche de présentation de notre formation** (toujours à partir du lien ci-dessus), il vous faudra aller en **bas de la page**, sur la "**Liste des parcours**" (avant-dernière position), et cliquer sur l'onglet correspondant : "**Education musicale et chant choral (Capes)**".

### Les procédures de dépôt de candidatures et calendrier :

1er février 2023 : ouverture de la plateforme pour consultation de l'offre de formation

**Du 22 mars 2023 au 18 avril 2023 : dépôt des candidatures par les étudiants sur [monmaster.gouv.fr](https://www.monmaster.gouv.fr)**

Du 24 avril 2023 au 16 juin 2023 : examen des candidatures par les établissements

Du 23 juin 2023 au 21 juillet 2023 : phase d'admission (transmission des propositions d'admission aux candidats et réponse des candidats à ces propositions)

### **Informations pratiques :**

FAQ : <https://www.monmaster.gouv.fr/questions-frequentes-1>

Contacteur l'assistance étudiants : <https://assistance-etudiant.univ-paris8.fr/osticketdevu/>

Contact du Responsable du Master Meef Musique (Paris 8) : **fabien.sanmartin02 univ-paris8.fr**

### **Précisions sur les attendus et sur le dossier pour une candidature en Master 1 Meef Éducation musicale et chant choral**

Le dossier de candidature doit inclure (en plus des pièces administratives) un **CV**, une **lettre de motivation**, les **diplômes** et le détail des **UE et des notes obtenues en licence**.

Il sera apprécié :

- ▶ Critère 1 : La détention d'une licence de musicologie ou d'un DUMI (Diplôme d'Etat Universitaire de Musicien Intervenant) correspondant à un diplôme de licence
- ▶ Critère 2 : les résultats obtenus en licence de musicologie
- ▶ Critère 3 : l'expérience du candidat dans le secteur de l'enseignement
- ▶ Critère 4 : l'adéquation du projet professionnel avec le master MEEF

Cette appréciation est fondée sur l'examen du dossier comprenant :

- ▶ Pièce 1 : les diplômes et le détail des UE obtenues
- ▶ Pièce 2 : une lettre de motivation
- ▶ Pièce 3 : un CV

### **Pour ce qui concerne les attendus, seront étudiés les éléments suivants :**

- ▶ Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante soit par l'obtention d'une licence soit par la validation d'enseignements de préprofessionnalisation dans la discipline ;
- ▶ Avoir pris conscience que l'entrée dans le métier d'enseignant nécessite d'avoir acquis une maîtrise suffisante des savoirs disciplinaires enseignés aux différents niveaux du collège et du lycée ;
- ▶ Maîtriser sa communication écrite (orthographe et syntaxe) et orale (importance de la voix, rôle de la communication non verbale) ;
- ▶ Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence ;

- ▶ Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence ;

### **POUR CANDIDATER EN MASTER 2 MEEF UNIQUEMENT :**

1ère session : du 22/03/2023 au 18/04/2023

2ème session : 9/05/2023 au 9/06/2023

L'admission est soumise à l'examen d'un dossier de candidature par une commission d'accès en Master 2ème année.

### **QUI ?**

M2 : Master MEEF 1ère année complet (parcours éducation musicale et chant choral).

### **COMMENT ?**

Démarche administrative

ATTENTION TOUT LE DOSSIER EST DEMATERIALISE

Avant de déposer votre candidature dans cette application, vérifiez qu'il s'agit effectivement de la procédure qui correspond à votre situation personnelle en consultant le site de l'université Paris 8 :

<https://appscol.univ-paris8.fr/admission-inscription/>

**Attention !**

**Si vous relevez d'une autre procédure d'admission comme Campus France... et si vous déposez tout de même une candidature dans cette application, celle-ci pourra être rejetée et votre inscription refusée.**

### **Étapes à suivre :**

- 1) Créez un compte et un dossier de candidature
- 2) Choisissez la formation dans laquelle vous postulez
- 3) Déposez les pièces justificatives pour votre dossier de candidature dématérialisé
- 4) Transmettez votre candidature en validant votre dossier en ligne (le dossier doit être complet sinon il ne sera pas possible de le transmettre).
- 5) Consultez et suivez l'état d'avancement de votre dossier
- 6) Confirmez ou désistez-vous en cas d'avis favorable

A chaque étape de l'état d'avancement de votre dossier de candidature, un courriel vous sera adressé. Il est donc important de renseigner une adresse de messagerie correcte que vous consultez régulièrement.

### **A LIRE ATTENTIVEMENT**

Précisions sur les attendus et sur le dossier pour une candidature en Master 2 Meef Éducation musicale et chant choral

Le dossier de candidature doit inclure (en plus des pièces administratives) un **CV, une lettre de motivation, les diplômes et le détail des UE et des notes obtenues en Master 1 Meef, ainsi qu'en licence.**

### **Quelques précisions à propos de l'APPLICATION "MON MASTER" :**

<https://www.monmaster.gouv.fr/>

Cette nouvelle plateforme a pour objectif de présenter toute l'offre de master en France. La plateforme « Mon Master » permet :

- . de consulter l'intégralité des diplômes nationaux de master proposés par les établissements d'enseignement supérieur accrédités ;
- . de déposer vos candidatures pour l'accès en première année de master ;
- . d'être accompagné par les services rectoraux dans le cas où vous n'auriez reçu aucune réponse positive à vos candidatures.

**Mise à jour du 8 juillet 2022**

**Dernière session de candidature :**

- ▶ **Dépôt des candidatures : du 23 août au 5 septembre 2022 (minuit).**

**!!! Attention, le retour des dossiers devra être effectué également le 5 septembre au plus tard ; au-delà de cette date, il n'y aura pas de délai supplémentaire pour compléter les dossiers déposés (par le dépôt de nouvelles pièces).**

**Pour plus d'informations sur la procédure d'inscription, aller à la rubrique "Modalités d'inscription à l'université 2022-2023 - UFR Arts, philosophie, esthétique"**

**Mise à jour du 29 mai 2022**

**Une réunion d'information en visio par Zoom est proposée par les responsables du Master Musique-Musicologie de l'Université Paris 8 le mercredi 1er juin 2022 à 18H30.**

**Elle est ouverte à toutes les étudiantes et tous les étudiants intéressé(e)s par ce Master.**

**Le lien de connexion sera :**

<https://univ-paris8.zoom.us/j/5577288005>

**Mise à jour du 30 mars 2022**

Une réunion de présentation du Master Meef Musique de Paris 8 aura lieu mardi 5 avril de 15h à 16h30, en salle A 217.

Le parcours de la formation, ainsi que la préparation au Capes et les conditions d'accès au concours y seront détaillés par les enseignant-es du Master Meef.

Par ailleurs, deux de nos anciens étudiant-es, lauréats du concours et actuellement en poste dans le secondaire, Claire Le Bihan et Joris Lakdar, nous feront le plaisir de participer à cette réunion pour parler de leur expérience et de leur métier.

Pour toute question relative à la tenue de cette réunion, vous pouvez contacter le Responsable du parcours, Fabien San Martin, à l'adresse suivante : [fabien.sanmartin02@univ-paris8.fr](mailto:fabien.sanmartin02@univ-paris8.fr)

**Mise à jour du 24 août 2021**

La réunion de rentrée pour les M1 aura lieu le lundi 6 septembre de 13h30 à 15h30, sur le site de l'Université Paris 8, en A 128 (secteur du Département Musique, 1er étage, à proximité du Secrétariat des Masters).

La réunion de rentrée pour les M2 aura lieu le mercredi 8 septembre de 13h30 à 15h30, en A 128\* également (\*cf. indications ci-dessus).

Pour ce qui concerne les dates de reprise des cours et le planning complet de l'année à venir, se reporter au tableau contenu dans le document pdf en pièce jointe.

**Pour les M2, le calendrier de reprise est le suivant :**

**Mercredi 25 août et jeudi 26 août : accueil institutionnel (cf. détail dans le document pdf).**

**Vendredi 27 août (9h - 17h) : début des cours intensifs avec Rachel Roguin (cf. détail dans le document pdf.).**

**Lundi 30 août 2021 : accueil des ECA et EFS dans l'établissement de stage**

**Mardi 31 août 2021 : journée de formation Inspé, avec Rachel Roguin, (9h - 17h) (cf. détail ci-dessous.)**

**Mercredi 1er septembre : pré-rentree dans l'établissement de stage (rentree des enseignants)**

**Jeudi 2 septembre : rentrée scolaire des élèves**

Pour les M1, le calendrier de reprise est le suivant :

**Semaine du 6 Septembre : début des cours de Rachel Roguin et de Fabien San Martin**

**Semaine du 13 Septembre : début des cours de Frédérique Epin**

**Semaine du 20 Septembre : début des cours de Mathilde Darmon, Danièle Villemin, Jean Angliviel, Didier Louis et Vincent Manac'h**

**Semaine du 4 Octobre : début des cours de Joël Heuillon**

**+ début des séminaires de musicologie (à préciser à la rentrée pour certains des cours...)**

**Mise à jour du 2 mai 2021**

**Une réunion d'information et de présentation de notre formation aura lieu mardi 11 mai prochain, de 15h à 17h, sur le site de l'Université Paris 8, en A 128 (secteur du Département Musique, 1er étage, à proximité du Secrétariat des Masters).**

**(Cette information sera confirmée fin avril/début mai, en fonction de l'évolution des conditions d'accès à l'Université, dans le contexte de la crise sanitaire et des restrictions qui lui seront liées.)**

**(Suite de la page en chantier)**

**1) Pour les étudiants de M1,**

**nouvelles du Concours**

**EDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL**

**Épreuves d'admissibilité :**

**Résultats d'admissibilité :**

**Épreuves d'admission\* :**

**Résultats d'admission :**

**\*Lieu**

**Les épreuves auront lieu du**

**Tous les candidats, quelle que soit leur académie d'inscription seront convoqués à :**

**Nous vous tiendrons informés de l'organisation des oraux blancs début Mai.**

**2) Pour les étudiants de M2 :**

**Les soutenances du mémoire de recherche se dérouleront au tout début du mois de juillet, il faudra (selon la date qui sera précisée assez vite) déposer le mémoire en 4 exemplaires au secrétariat, le 20 juin.**

### **INFO GÉNÉRALE**

**la 1ère session des candidatures pour entrer en Master est close.**

**La prochaine session, fixée au... mai se clôturera le ...juin.**

**Mise à jour du 2 septembre 2018**

**1/ Les inscriptions aux concours CAPES/CAFEP de la session 2019 auront lieu du .**

**Soyez TRES attentifs à ces dates. Aucun recours ne sera possible.**

**2/ Les dates des cours présentiels d'anglais, Master 1, sont les suivantes :.**

**Mise à jour du 4 juillet 2018**

**Le planning de rentrée et l'emploi du temps ont été mis à jour !**

**Mise à jour du 1er juin 2018**

**L'emploi du temps [2018-2019](#) est publié. Il manque encore les dates des cours donnés dans le cadre de l'ESPE (dates mobiles). Une mise à jour sera effectuée lorsqu'elles nous auront été communiquées. Consultez régulièrement cette page Actualités.**

**Mise à jour du 2 mai 2018**

**Une réunion d'information sur notre formation aura lieu le **lundi 7 mai 2018** de 18h à 20h, salle A0166.**

**2ème session de candidature :**

**Dépôt des candidatures : du 21 mai au 22 juin 2018 ;**

**Retour des dossiers : au plus tard le 25 juin (lundi) 2018 ;**

**Réponse aux candidats le 5 juillet 2018.**

**Pour plus de détails consulter la page : [modalités d'inscription](#).**

**Mise à jour du 27 février 2018**

### Candidatures pour 2018-2019

Une première session de candidatures sera ouverte du 19 mars au 21 avril 2018. Pour plus de détails consulter la page : [modalités d'inscription](#).

Mise à jour du 25 septembre 2017

Complément d'information sur le planning de rentrée :

L'atelier vocal d'Estelle Corre ne débutera que la semaine du 16 octobre.

Mise à jour du 8 septembre 2017

Compléments d'informations sur le planning de rentrée, semaine du 11 septembre :

- le cours de CMA se déroulera ce mardi 12 septembre exceptionnellement de 13h à 16h en salle A128 (pour des raisons de sécurité toutes nos salles ne sont pas encore à disposition, suite aux travaux de réfection de certaines salles, des tests de désenfumage doivent être exécutés avant qu'elles puissent accueillir des étudiants).
- le cours de technicités aura lieu mercredi 13 septembre à l'heure habituelle en salle A128
- le cours d'histoire aura lieu jeudi 14 à l'heure habituelle en salle A128

Pour les absents à la réunion d'accueil, relire le planning de rentrée, quelques modifications et quelques précisions ont été apportées.

Inscriptions au cours du tronc commun pour le 1er semestre :

Les inscriptions débutent aujourd'hui et restent ouvertes jusqu'au 21 septembre inclus.

Lien pour les informations détaillées et l'inscription : <https://upecnumerique-public.sharepoint.com/ESPE>

Inscriptions aux concours (CAPES [ou CAFEP pour les étudiants de nationalité extra-communauté européenne])

Les inscriptions auront lieu du mardi 12 septembre 2017, à partir de 12 heures, au jeudi 12 octobre 2017, 17 heures, heure de Paris.

Informations (puis inscription) à partir de cette page :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid35072/inscrivez-vous-aux-concours-recrutement-education.html&nbsp> ; (vous pouvez vous y "abonner" à une lettre d'information sur les concours en fonction de votre niveau (M1) ).

### **Informations administratives :**

Vous avez jusqu'à la fin du mois pour finaliser votre inscription administrative [paiement des droits, obtention de la carte d'étudiant et des certificats de scolarité, etc...]. Les titulaires de diplômes étrangers devront se munir pour leur inscription de l'original du diplôme ainsi que de la traduction (en version papier).